

Jeannine M. Ouellette : *Les femmes en milieu universitaire.  
Liberté d'apprendre autrement*

Claudie Solar

Volume 14, numéro 1, 2001

Égales devant la loi ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/058134ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/058134ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Solar, C. (2001). Compte rendu de [Jeannine M. Ouellette : *Les femmes en milieu universitaire. Liberté d'apprendre autrement*]. *Recherches féministes*, 14(1), 130–131. <https://doi.org/10.7202/058134ar>

font la preuve de leur préjudice propre à la suite du préjudice de la victime directe. Contrairement à la *Loi sur l'assurance automobile*, qui indemnise toute victime d'un accident d'automobile sans égard à la faute, la LIVAC ne constitue pas vraiment un régime d'indemnisation sans faute. La victime d'un acte criminel ne doit pas avoir commis une faute lourde, c'est-à-dire que son comportement ne doit pas dénoter une incurie ou une insouciance grossière et complète de la conséquence de ses actes. Par exemple, la victime ne doit pas fréquenter un milieu criminel ni vivre de la prostitution. On peut remettre en question ces deux particularités de la LIVAC. Une prochaine édition de cet ouvrage pourrait aussi comprendre une étude sur le taux de satisfaction des femmes qui ont présenté une demande d'indemnisation en vertu de cette loi, afin de proposer des améliorations. Pour rendre l'ouvrage encore plus accessible, on pourrait avoir recours à des schémas explicatifs. Par ailleurs, le recours au droit comparé pourrait être utile pour proposer des solutions de réforme.

Malgré quelques lacunes, cet ouvrage, attendu avec impatience, répond véritablement à un besoin. Nous espérons qu'il permettra à un plus grand nombre de femmes victimes de violence de profiter des avantages de cette loi.

LOUISE LANGEVIN  
Faculté de droit  
Université Laval

—● Jeannine M. Ouellette

*Les femmes en milieu universitaire. Liberté d'apprendre autrement.*

Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, collection

« Études des femmes », 1999, 174 p.

P récisions d'entrée de jeu que la présente revue critique de l'ouvrage de Jeannine Ouellet s'effectue en 2001, alors que celui-ci a été publié en 1999 et que les travaux qui ont mené à son écriture datent du début des années 90. En effet, la majeure partie des références utilisées dans la construction de l'argumentation ont paru au cours des années 80. Seulement cinq d'entre elles sont postérieures à 1995, dont trois qui se réfèrent à des textes parus dans le *Globe and Mail* de 1995. C'est là où réside la limite principale de cet ouvrage. Pourtant, il aborde une problématique intéressante : celle de l'apprentissage des femmes dans l'enseignement supérieur et de leurs contacts avec les savoirs institués et les pratiques d'enseignement. C'est sans doute en raison de cette perspective que le titre retenu peut induire en erreur.

L'auteure, de fait, rend compte de sa démarche intellectuelle pour comprendre la situation de formation des femmes dans le contexte universitaire. Pour ce faire, elle construit son argumentation sur des recherches et des écrits qui permettent de situer les femmes comme *autres*. Autres de par leur héritage culturel et leur socialisation. Autres dans leur silence et leur parole. Autres dans leur façon de penser et autres dans leurs façons d'apprendre. Ces quatre dimensions « autres » constituent les quatre chapitres du livre. Les trois premiers sont plus classiques et reprennent de nombreux travaux connus, dont ceux de Gilligan, de Spender et de Belenky et autres. Ces dimensions offrent les assises sur lesquelles Jeannine Ouellette bâtit le

chapitre trois sur « penser autrement », chapitre qui aboutit à une dichotomie des modes de pensée : pensée critique par opposition à pensée emphatique, la première étant le propre des modes masculin et universitaire, le second étant davantage celui des femmes. Cette dualité étant mise en place, l'auteure cherche alors des modalités d'enseignement qui permettraient d'être en meilleure harmonie avec les modes d'apprentissage et de pensée des femmes. Le référentiel utilisé pour y parvenir est celui de Gérard Artaud et de son approche interactionniste, approche qui permettrait de passer d'une pensée emphatique à une pensée critique et donc de tenir compte des deux modes.

La seconde partie de l'ouvrage est la plus innovante dans la mesure où l'auteure cherche à résoudre le dilemme qu'elle a mis en évidence dans la première partie. Si la dichotomie pensée critique/pensée emphatique a un côté réducteur et simplifie la dualité homme/femme, sans tenir compte des différences culturelles et des différences de classe qu'il y a entre les femmes elles-mêmes, l'angle d'approche permet de faire ressortir les liens entre pensée critique, argumentation et parole, d'une part, et pensée emphatique, confiance et écoute, d'autre part. Cependant, la volonté de l'auteure est de trouver des modalités pour mettre en valeur les deux modes de pensée et l'utilisation proposée de l'approche interactionniste va dans ce sens. Artaud est d'ailleurs bien connu pour ses travaux sur les savoirs d'expérience. Pour Jeannine Ouellette, l'approche interactionniste permet justement de partir de l'expérience pour aller vers le savoir théorique et de tenir compte ainsi des femmes. Ici, l'apport d'écrits sur les pédagogies féministes et antiracistes aurait été pertinent.

L'ouvrage *Les femmes en milieu universitaire* propose une bonne synthèse des travaux publiés dans les années 70 et 80 sur la place et le rapport des femmes à l'apprentissage et au savoir. Il ne tient toutefois pas compte de travaux plus récents. Pensons à l'ouvrage de Michèle Le Dœuff (1998), intitulé : *Le sexe du savoir*, dans lequel l'analyse et l'évolution des différents modes de pensée quant au savoir sont bien développées, notamment sur la place de l'intuition dans la science. Mentionnons aussi *Pédagogie et équité* (Solar, 1998), dans lequel plusieurs auteures proposent des solutions de rechange à l'apprentissage et à l'enseignement dans les établissements d'enseignement collégial et les universités. N'oublions pas les travaux de Nicole Mosconi, notamment celui qui s'intitule : *Femmes et savoir* (1994).

Enfin, toutes les personnes qui s'intéressent au thème de l'éducation trouveront en Jeannine Ouellette une compagne de voyage. Le traitement du sujet procure en effet un sentiment de proximité quant à la réflexion et à la théorisation.

CLAUDIE SOLAR  
Faculté des sciences de l'éducation  
Université de Montréal

## — RÉFÉRENCES

LE DOEUFF, Michèle

1998 « Le sexe du savoir », Paris, Aubier.

MOSCANI, Nicole

1994 « Femmes et savoir : la société, l'école et la division sexuelle des savoirs », Paris, L'Harmattan.

SOLAR, Claudie (dir.)

1998 « Pédagogie et équité », Montréal, Éditions Logiques.

—● Thanh-Huyen Ballmer-Cao, Véronique Mottier et Lea Siger

*Genre et politique. Débats et perspectives.*

Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2000, 544 p.

Cet ouvrage regroupe des textes déjà publiés en anglais autour du thème central de « genre et politique ». Il a pour objet de rendre compte, pour un public francophone, de niveau universitaire, de certains débats autour de cette question. Dans ce sens, il s'agit d'un outil éminemment pratique pour les personnes qui, comme moi, doivent enseigner en français les cours de science politique sur les femmes et qui se trouvent aux prises avec le manque de textes disponibles en français sur le sujet, sauf sur la question de la parité dans la représentation politique. Cela dit, les limites de l'ouvrage apparaissent aussi clairement que ses apports.

Comme l'intention pédagogique est clairement affichée, on aurait pu s'attendre qu'elle colore l'introduction et la facture générale de l'ouvrage. Ce n'est pas toujours évident. D'une part, l'introduction est réduite à la portion congrue et prend plus de temps à résumer les textes traduits qu'à situer les termes du débat. D'autre part, si l'on peut noter la présence de deux index et d'une indication des sources, il manque une bibliographie générale dont l'absence n'est pas compensée par les références particulières de chacun des articles. Enfin, les textes ne sont pas des plus récents : le plus ancien, celui de Pateman date de 1983 et le plus récent, de 1997 ; la plupart ont été publiés au début des années 90.

L'introduction cible bien les deux directions principales de la recherche autour de « genre et politique », à savoir la place des femmes dans les structures politiques institutionnelles et la reconceptualisation des catégories centrales de la réflexion politique pour en montrer l'androcentrisme. Cependant, on aurait tort de les présenter d'une manière chronologique et de soutenir que l'on aurait d'abord pris la première voie, puis la seconde. Si l'on doit attendre la fin des années 70 pour que la seconde voie prenne son essor, la première direction de recherche n'a pas totalement été abandonnée, comme en témoignent, entre autres, les travaux actuels sur la question de la parité dans la représentation politique. Il me semble que la réflexion féministe en matière de science politique est largement conditionnée par la discipline elle-même : les philosophes politiques ont tendance à s'intéresser aux concepts qui organisent notre manière de réfléchir aux phénomènes politiques, tandis que les institutionnalistes se penchent plus particulièrement sur la façon